

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ANNEE 2023

Nom de l'organisme demandeur :

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER :

POUR UNE PREMIERE DEMANDE

- Un exemplaire des statuts datés et signés (et du règlement intérieur, s'il existe)
- Une copie du récépissé de déclaration de l'organisme demandeur en Préfecture
- Une copie de l'avis d'insertion au Journal Officiel
- Le compte rendu de la dernière Assemblée générale approuvant les comptes annuels
- Le plus récent rapport d'activités approuvé
- Le bilan et les annexes du dernier exercice clos, le compte de résultat du dernier et de l'avant dernier exercice clos et le budget prévisionnel de l'année 2023. Pour les délégations, sections, antennes locales, il convient de présenter les éléments budgétaires de l'entité locale.
- Attestation de certification conforme du commissaire aux comptes et de publication des comptes au Journal Officiel (lorsque le montant total des subventions perçues > 153 000 €)
- Un relevé d'identité bancaire ou postal au nom de l'organisme demandeur identique à celui indiqué sur le n° de SIRET
- Copie du document officiel attestant du numéro de SIRET et de la dénomination sociale
- Joindre une copie à jour de la composition du bureau et du Conseil d'Administration

POUR UN RENOUELEMENT

- Le compte rendu de la dernière assemblée générale approuvant les comptes annuels
- Le plus récent rapport d'activités approuvé
- Le bilan et les annexes du dernier exercice clos, le compte de résultat du dernier et de l'avant dernier exercice clos et le budget prévisionnel de l'année 2023. Pour les délégations, sections, antennes locales, il convient de présenter les éléments budgétaires de l'entité locale
- Attestation de certification conforme du commissaire aux comptes et de publication des comptes au Journal Officiel (lorsque le montant total des subventions perçues > 153 000 €)
- Joindre une copie à jour de la composition du bureau et du Conseil d'Administration

Si modification depuis le dépôt d'une demande précédente :

- Une copie du récépissé de déclaration des nouveaux statuts en Préfecture
- Copie du document officiel attestant du numéro de SIRET et de la dénomination sociale, en cas de modification
- Un relevé d'identité bancaire ou postal au nom de l'organisme demandeur, identique à celui indiqué sur n° de SIRET



MERCI DE NE PAS AGRAFER LE DOSSIER

Direction de rattachement :

N° :

Reçu le :

Par :

(cadre réservé à l'Administration)

Nom de l'organisme demandeur :

**DEMANDE DE SUBVENTION
POUR L'ANNEE 2023**

(merci de cocher la case correspondant à la nature de la subvention sollicitée et de mentionner le montant attendu)

<input type="checkbox"/> FONCTIONNEMENT: (participation aux charges de fonctionnement de l'association) <input type="checkbox"/> 1ère demande <input type="checkbox"/> Renouvellement (renseigner obligatoirement les pages de 1 à 7 et 10 à 14) €
<input type="checkbox"/> PROJET SPÉCIFIQUE OU ACTION EXCEPTIONNELLE: (investissement, achat spécifique, soutien à l'emploi, événementiel...) joindre les devis et documents justificatifs <input type="checkbox"/> 1ère demande <input type="checkbox"/> Renouvellement (renseigner obligatoirement toutes les pages de 1 à 14) €

Les demandes de subvention seront déposées au plus tard **le vendredi 4 novembre 2022**, date limite de dépôt.

*Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.
Tout dossier remis hors délais se verra pénalisé de 10% sur le calcul de la subvention.*

Tout dossier doit être transmis en **UN SEUL EXEMPLAIRE** :

-Soit au Secrétariat de la Vie Associative

Cité Administrative / rez-de-chaussée

52100 SAINT-DIZIER

Ou

-Soit par courriel à l'adresse suivante : vieassociative@mairie-saintdizier.fr

Renseignements et assistance : Cathy MUEL ; 03.25.07.59.15

PRESENTATION DE L'ORGANISME DEMANDEUR

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES

La situation juridique doit correspondre à celle de l'organisme qui sollicite la subvention. Si celle-ci est une délégation départementale ou locale, elle doit avoir la personnalité morale. **Dans le cas contraire, la demande doit être présentée par la structure « mère », à moins que cette dernière ne produise une procuration à la délégation départementale ou locale.**

Attention : les associations type loi 1905 ne peuvent pas prétendre à l'octroi d'une subvention de fonctionnement pour leurs activités culturelles

NOM :

SIGLE USUEL :

- Association déclarée loi 1901 Section ou délégation locale Association culturelle déclarée loi 1905
 Syndicat déclaré loi 1884

N° SIRET (Obligatoire)¹

N° de déclaration en Préfecture ou d'inscription au Répertoire National des Associations (Obligatoire) :

CREATION - à remplir uniquement en cas de première demande de subvention
(joindre une copie des statuts, du récépissé de déclaration en préfecture et de l'avis d'insertion au journal officiel)

Déclarée à la Préfecture de : le :

Date de publication au Journal Officiel : le

MODIFICATION - (merci de cocher la case correspondante à l'objet de la modification)

Date de la dernière modification déclarée en Préfecture de :

- Titre Statuts Liste des membres du bureau Siège social

(joindre la copie du récépissé de la déclaration de modification en Préfecture, et/ou de tout document mis à jour)

Adresse du siège social :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Portable :

Courriel : Site internet :

Adresse de correspondance, (si différente du siège social) :

Code Postal : Commune :

Courriel :

Personne chargée du suivi du présent dossier de subvention :

Nom : Prénom :

Fonction : Courriel :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Portable :

¹ Le numéro de SIRET est un identifiant à 14 chiffres attribué par l'INSEE aux personnes physiques et aux personnes morales telles que les associations. Ce numéro est utilisé lors des relations entre les associations et les administrations. Il n'est attribué qu'une seule fois et est supprimé du répertoire lors de la dissolution de l'association. Pour obtenir ce numéro, les associations qui emploient du personnel peuvent solliciter l'URSSAF. Les autres associations qui n'emploient pas de personnel doivent en adresser la demande par courrier à l'INSEE en joignant une copie des statuts de l'association, une copie du récépissé de déclaration de création en Préfecture et de l'avis d'insertion au Journal Officiel (Direction Régionale de l'INSEE, Service SIREN, 10 rue Edouard Mignot, 51079 REIMS Cedex).

RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION
Présentation synthétique (objet statutaire de l'organisme demandeur)

Votre organisme est-il **reconnu d'utilité publique (RUP) ?²**
Si oui, date de publication au Journal Officiel :

OUI NON
le :

Associations ayant une activité principale liée au spectacle, à l'animation (à renseigner obligatoirement)

Licence d'entrepreneur N^{o3}

Code A.P.E.⁴

Votre association dispose-t-elle **d'agrément(s) administratif(s) ?**
Si oui, merci de préciser ci-dessous :

OUI NON

Type d'agrément :	Attribué par :	En date du :

COMPOSITION DE L'ORGANE DIRECTEUR :

(Merci de joindre la dernière liste à jour des membres du bureau et du Conseil d'administration).

FONCTION	NOM PRÉNOM	LIEN EVENTUEL AVEC LA COLLECTIVITE qui accorde la subvention
		A : Elu de la Ville de Saint-Dizier, adhérent à titre personnel B : Agent de la Ville de Saint-Dizier, adhérent à titre personnel
Président(e)		
Vice-président(e)		
Vice-président(e)		
Secrétaire		
Secrétaire Adjoint(e)		
Trésorier(e)		
Trésorier(e) Adjoint(e)		
Directeur/Directrice		

² Pour être reconnue d'utilité publique l'association ou la fondation doit œuvrer dans l'intérêt général ; l'association doit en outre avoir au moins 3 ans de pratique comme association déclarée, compter au moins 200 membres, disposer d'un budget attestant de manière tangible de sa solidité financière et agir sur le plan national. La demande doit être faite auprès de Ministère de l'intérieur et la reconnaissance est accordée par décret en Conseil d'Etat.

³ L'association qui a une activité statutaire ou principale liée au spectacle vivant doit être détentrice de la Licence d'Entrepreneur de spectacle (Loi n°99-198 du 18 mars 1999) et d'un code A.P.E. ou Nomenclature d'Activités Françaises (NAF)

⁴ Code APE : Activité Principale Exercée par une entreprise ou par un établissement. Ce code est attribué par l'INSEE à chaque entreprise et à chaque établissement selon son activité principale. Il est constitué de 4 chiffres et d'une lettre d'après la nomenclature d'activités française (NAF).

MOYENS HUMAINS DE L'ORGANISME (dernière situation connue)

Nombre d'adhérents (personnes physiques) à jour de leur cotisation : dont Bragards :

Nombre de bénévoles : Montant moyen de la cotisation : €

Nombre d'adhérents (personnes morales) : dont Bragards :

dont collectivités : dont autres associations :

CHARGES DE PERSONNEL (dernière situation connue)

Nombre de salariés : Equivalent temps plein :

Les charges salariales représentent % des charges totales du budget de fonctionnement de l'organisme.

Les trois principaux salaires (dernière situation connue) :

FONCTION/QUALIFICATION AU SEIN DE L'ORGANISME	TYPE DE CONTRAT (CDD, CDI, Autres Contrats, Dispositif insertion (à préciser), Temps Complet, Temps Partiel)		MONTANT BRUT ANNUEL DE LA REMUNERATION (charges patronales comprises)	Montant total des aides
	Nature du contrat	Durée Hebdo		
			€	€
			€	€
			€	€

LES LOCAUX (A remplir par les associations propriétaires ou locataires de leurs locaux)

L'organisme est-il : Propriétaire ou Locataire de la Ville de Saint-Dizier ?
 Locataire auprès d'un autre bailleur

Adresse et désignation des locaux loués :
.....
.....

Propriétaire : Coût annuel d'entretien des locaux :€ représente % du budget global
Locataire : Coût annuel locatif : € représente% du budget global.

AIDES EN NATURE ACCORDÉES PAR LA VILLE DE SAINT-DIZIER À L'ORGANISME DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER DE L'ANNÉE EN COURS

A noter : les éléments suivants sont à renseigner uniquement si l'organisme demandeur bénéficie de mises à disposition gracieuses, à titre permanent ou ponctuel.

- > Renseignez la nature de l'aide ou des aides accordée(s) :**
- Locaux à usage permanent (dont bureau et/ou salle de réunion)
 - Locaux à usage ponctuel (dont bureau et/ou salle de réunion)
 - Terrains Matériel Autres (fluides, énergie ...) Personnel

Détail(s)
.....

Existe-t-il une convention de partenariat avec la Ville pour la mise à disposition de ces aides ? Oui Non

Si l'organisme bénéficie d'aides autres que celles accordées par la Ville de Saint-Dizier, préciser :

- Autre(s) commune(s) : Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
- Département Région Grand Est
- Autre(s) (préciser)

Nature des aides attribuées :

PROJET ASSOCIATIF
A compléter obligatoirement avec la plus grande attention

COMMUNE DU SIÈGE SOCIAL :

TERRITOIRE(S) IMPACTÉ(S) PAR L'ACTION DE L'ORGANISME DEMANDEUR : (cocher la ou les cases)

- Ville de Saint-Dizier
 Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
 National
 Département
 Région Grand Est
 Autre (préciser) :

UTILISATION PREVISIONNELLE DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

I/ Présentation détaillée (intitulé, objectifs, description du programme d'actions) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

II/ Calendrier détaillé (décrire les actions et cocher les cases de planning correspondantes. Rajouter autant de lignes que nécessaire)

	Année 2023				Année 2024		Année 2025		Année 2026	
	T.1	T.2	T.3	T.4	S. 1	S.2	S.1	S.2	S.1	S.2
Action 1										
Action 2										
Action 3										
Action 4										

Et/Ou dates précises pour l'année 2023:

- **Action 1** du/...../2023 au/...../2023
- **Action 2** du/...../2023 au/...../2023
- **Action 3** du/...../2023 au/...../2023
- **Action 4** du/...../2023 au/...../2023

III/ Intérêt local du projet (à préciser) :

Exemples :

- Développement d'une discipline sur le territoire (pratiques nouvelles, partenariats avec les établissements scolaires, avec d'autres associations, financement de formation d'éducateurs...)
- Projet éducatif et actions promouvant les valeurs citoyennes, la lutte contre les discriminations...
- Utilité sociale (projet éducatif et actions au bénéfice du renforcement de la mixité de genre, sociale ou géographique, du lien intergénérationnel y compris parents-enfants, de l'insertion sociale...)
- Rayonnement régional ou national en compétition (compétitions nationales ou régionales Grand Est, sportifs de haut-niveau listés...)
- Structuration d'une discipline sur le territoire (clubs têtes de réseaux, conventions interclubs, mise à disposition d'éducateurs pour d'autres clubs, organisation de formations internes ou ouvertes...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

IV/ Public(s) ciblé(s) :

V/ Nombre de bénéficiaires attendus : **Nombre de participants bénévoles :**

VI/ Temps hebdomadaire réservé à la réalisation des actions de l'association ? (à détailler)
.....
.....
.....
.....
.....

VII/ Moyens matériels (achats planifiés) et humains :
.....
.....
.....
.....
.....

VIII/ Autres demandes effectuées auprès de la commune pour le fonctionnement courant (aides en nature sans paiement de redevance) :

- Locaux, terrains, salles Matériel Personnel Autres
- Détails
-
.....

XIX/ Est-il prévu une ou des participation(s) financière(s) des bénéficiaires ou du public visé ? (ex. : activité payante)

Oui Non

Si oui, montant(s) pratiqué(s) : € et fréquence / année :

FONCTIONNEMENT – BUDGET

**A noter : pour les délégations ou sections locales il convient de présenter le budget de l'entité locale
Lorsque l'exercice de l'organisme est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice**

Exercice 20.... ou date de début : date de fin :

CHARGES	Montant en € (arrondi à l'euro supérieur)		PRODUITS	Montant en € (arrondi à l'euro supérieur)	
CHARGES (Dépenses)			PRODUITS (Recettes)		
	Résultat du dernier exercice clos	Prévisionnel 2023		Résultat du dernier exercice clos	Prévisionnel 2023
60 - Achats			70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Prestations de services			74 – Subventions d'exploitation		
Achats matières et fournitures			Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		
Autres fournitures			-		
61 – Services extérieurs			-		
Locations			Région(s) :		
Entretien et réparation			-		
Assurance			Département(s) :		
Documentation			-		
62 – Autres services extérieurs			-		
Rémunérations intermédiaires et honoraires			Intercommunalité(s) : EPCI		
Publicité, publication			-		
Déplacements, missions			Commune(s) :		
Services bancaires, autres			-		
63 – Impôts et taxes			Organismes sociaux (détailler) :		
Impôts et taxes sur rémunération			-		
Autres impôts et taxes			Fonds européens		
64 – Charges de personnel			-		
Rémunération des personnels			L'agence de service et de paiement (ex-CNASEA – emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			75 – Autres produits de gestion courante		
65 – Autres charges de gestion courante			Cotisations, dons, legs		
66 – Charges financières			Aides privées (sponsor, mécénat)		
67 – Charges exceptionnelles			76 – Produits financiers		
68 – Dotation aux amortissements			77 – Produits exceptionnels		
689 - Engagements à réaliser sur ressources affectées			78 – Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES			789 – Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
			TOTAL DES PRODUITS		
			CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		
86- Emplois des contributions volontaires en nature			87 – Contributions volontaires en nature		
Secours en nature			Dons en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personnel bénévole			Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS			TOTAL CONTRIBUTIONS		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

BILAN ACTIF (DERNIER EXERCICE CLOS)		BILAN PASSIF (DERNIER EXERCICE CLOS)	
ACTIF IMMOBILISE		FONDS PROPRES	
ACTIF CIRCULANT (DONT DISPONIBILITES ET PLACEMENTS)		PROVISIONS POUR RISQUES	
TOTAL BILAN		DETTES	
		TOTAL BILAN	

L'organisme sollicite une subvention de € , qui représente % du total des produits

AUTRES ELEMENTS FINANCIERS à la date du dépôt de la demande le ___/___/2022 (cadre à remplir obligatoirement)	
NATURE	MONTANT EN € (Noter « néant » si la valeur est nulle)
Disponibilités (solde des comptes bancaires)	
Placements (SICAV, Livret...)	

Justificatif des placements et/ou disponibilités et/ou des excédents de trésorerie (à détailler)

PROJET SPÉCIFIQUE OU ACTION EXCEPTIONNELLE

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU DU PROJET

Joindre obligatoirement le budget détaillé en équilibre de l'action projetée et le bilan de l'opération précédente, en cas de renouvellement.

Si l'exercice de l'organisme demandeur est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice

Rappel : Le budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts induits et des ressources affectées au projet.

Ne pas indiquer les centimes.

Le budget prévisionnel du projet présenté doit faire apparaître un minimum de 20 % de ressources propres (autres que les subventions publiques). Le budget de fonctionnement est **obligatoirement** fourni lors de chaque demande de subvention spécifique. Pour toute demande liée à l'achat de matériel ou d'équipement, joindre impérativement le ou les devis correspondants.

Exercice 20....

ou date de début : date de fin

CHARGES (Dépenses)	Montant en € (arrondi à l'euro supérieur)	PRODUITS (Recettes)	Montant en € (arrondi à l'euro supérieur)
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74 - Subventions d'exploitation	
Autres fournitures		Etat	
61 - Services extérieurs		-	
Locations		Région(s) :	
Entretien et réparation		-	
Assurance		Département(s) :	
Documentation		-	
62 - Autres services extérieurs		Intercommunalité(s) : EPCI	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		-	
Publicité, publication		Commune(s) :	
Déplacements, missions		-	
Services bancaires, autres		Organismes sociaux (détailler) :	
63 - Impôts et taxes		-	
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		-	
64 - Charges de personnel		L'agence de service et de paiement (ex-CNASEA - emplois aidés)	
Rémunération des personnels		Autres établissements publics	
Charges sociales		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres charges de personnel		Cotisations, dons manuels ou legs	
65 - Autres charges de gestion courante		Aides privées (sponsor, mécénat...)	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
689 - Engagements à réaliser sur ressources affectées		789 - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Bénévolat	
TOTAL CONTRIBUTIONS		TOTAL CONTRIBUTIONS	
TOTAL GENERAL		TOTAL GENERAL	

L'organisme sollicite une subvention de€, qui représente..... % du total des produits.

% = (Montant demandé/ total des produits) X100

Je soussigné(e).....
représentant(e) légal(e) de l'organisme demandeur, certifie :

- que l'organisme demandeur est régulièrement déclaré ;
- que l'organisme demandeur est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes d'aides déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- demander une subvention de fonctionnement et/ou spécifique représentant un montant total de _____€ et m'engage à utiliser l'aide ou les aide(s) financière(s) susceptible(s) d'être allouée(s) conformément à sa/leur(s) destination(s) prévisionnelle(s).

Je m'engage à :

- informer la Ville de Saint-Dizier en cas d'annulation de la manifestation ainsi qu'à solliciter l'annulation de la décision d'octroi de la subvention spécifique allouée si elle n'a pas été versée ou à faire procéder au reversement des sommes déjà liquidées à ce titre.
- transmettre, sur simple demande de la Ville de Saint-Dizier, toutes pièces justificatives de l'utilisation de cette aide.
- informer l'ensemble des personnes mentionnées dans ce formulaire de l'exploitation informatique des données renseignées. Ces personnes disposent néanmoins d'un accès direct à l'administration de la Ville de Saint-Dizier afin de faire valoir leurs droits auprès de l'exploitant de la base de données, notamment le droit de faire rectifier ou supprimer les mentions personnelles qui y seraient contenues.

Fait à : **le :** **Signature (obligatoire)⁵**

Qualité du signataire (à renseigner) :

Attention : Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

⁵ A noter, si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, il convient de joindre le pouvoir donné par ce dernier au signataire. Pour les délégations locales, l'attestation d'autorisation de demande de subvention validée par l'instance nationale doit être jointe.

ANNEXE CLUBS SPORTIFS

Avant de rendre votre dossier, veuillez-vous assurer que vous avez joint toutes les pièces complémentaires demandées en cochant les cases SVP :

PIECES A JOINDRE POUR ENREGISTREMENT DOSSIER OMS

◆	Les factures de transport par car ou voiture de location	
◆	La copie de la labellisation de l'école de sport par la fédération	
◆	Pour les clubs haut-niveau, les contrats de travail des éducateurs	
◆	Pour les clubs haut-niveau, les devis pour les stages de perfectionnement de la saison en cours	

RAPPORT DES ACTIVITES SPORTIVES

	Effectifs 2021-2022	Effectifs 2022-2023
Nombre de licenciés pratiquant la compétition		
Nombre de licenciés ne pratiquant pas la compétition		
Nombre d'adhérents non licenciés		
EFFECTIF TOTAL :		
Nombre d'élèves des écoles de sport (préciser l'âge et la copie de la labellisation fédérale) : - pratiquant la compétition - ne pratiquant pas la compétition		
EFFECTIF TOTAL :		
Nombre d'entraîneurs ou éducateurs : - diplômés d'Etat - diplômés des Fédérations - non diplômés Nombre d'arbitres : - formés - En cours de formation		
EFFECTIF TOTAL :		
<u>Résultats et titres obtenus en 2021/2022 :</u>		

